

## Mgr Lebrun : "le droit à l'avortement est un leurre"

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culture de Vie](#), [Diocèses](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 4 décembre 2014



M<sup>gr</sup> **Dominique Lebrun**, évêque de Saint-Etienne, dans un texte adressé à tous les catholiques du diocèse et à ceux qui voudront bien ouvrir leur cœur et se laisser interroger, examine ce « droit » voté par l'Assemblée nationale et pose de nombreuses questions devenues tabou.

"Un droit au drame de l'avortement ?

Je ne saurai jamais ce que vivent des femmes en grande difficulté ; pourtant je veux affirmer que le droit à l'avortement est un leurre. Il réduit au silence les plus faibles, les enfants dans le sein de leur maman, les enfants de leur papa curieusement absent de la loi. « *Ce que vous ferez au plus petit, c'est à moi que vous le ferez* », dit Jésus dans l'Évangile. Y a-t-il plus petit dans notre humanité que l'embryon de 3 jours, 5 ou 12 semaines, le fœtus de 4 ou 9 mois ?

Quelle différence entre l'enfant conçu depuis 12 semaines et celui conçu depuis 13 semaines ? Rien, dit la science, sinon que le premier est plus faible, plus petit ! Les parlementaires d'aujourd'hui décident arbitrairement de supprimer toute protection aux plus faibles des humains. C'est une tromperie. Qui sont-ils pour décider que celui-ci est un être humain digne de la plus grande protection un jour, et le placer sans aucune protection la veille ?

Il ne peut y avoir de tri parmi les enfants à naître. L'enfant handicapé n'est-il pas un être humain comme les autres ? D'ailleurs, notre société déploie de justes efforts envers les personnes atteintes d'un handicap. De même, qui s'insurge contre le jugement porté sur les femmes qui font le choix de l'accouchement sous X, et donc du don pour l'adoption, plutôt que l'avortement ? Qui s'étonne que ce choix soit considéré comme plus grave envers son enfant que de lui ôter la vie ?

Qui sommes-nous pour décider qui a le droit de vivre ? Aimer, protéger, accueillir l'enfant depuis sa conception est la seule attitude humaine cohérente, à moins de se prendre pour Dieu. Il y va de l'avenir de notre société, de la vérité de notre lutte pour les plus pauvres quels qu'ils soient. Cette cohérence, évidemment, va avec toute l'attention à porter aux femmes en grande difficulté, en particulier les très jeunes.

Que signifie, face à l'embryon, le droit de la femme à disposer de son corps ? Notre corps est un don pour la vie. L'enfant à naître est « son » enfant, celui de la femme enceinte, mais il est aussi l'enfant de son père, à égalité. En fait, pour la science, c'est un être vivant, autonome, de l'espèce humaine comme le prouve la fécondation in vitro. L'enfant est nourri à travers le corps de la maman, comme il le sera différemment dans les premiers mois après sa venue au monde. Les neuf mois d'intimité ne sont pas un droit de vie ou de mort, à moins de transformer la joie en angoisse.

Pourquoi cache-t-on les conséquences psychologiques, sociales et économiques des avortements ? Quel média relaie les innombrables dépressions qu'ils engendrent ? Quel sociologue peut dire ouvertement ce que serait notre société sans l'avortement ? Combien de couples avec ou sans enfants auraient pu adopter, par exemple ? Quel ministre dit à quoi aurait pu servir le milliard dépensé par la sécurité sociale, pour aider les femmes dans la détresse ou les parents d'enfants handicapés ? Ces silences sont des tromperies.

Disciples de Jésus, les chrétiens veulent choisir la vie, choisir les plus petits. C'est leur joie la plus profonde. « *J'étais nu et vous m'avez habillé* », dit Jésus. Je remercie toutes les femmes et tous les hommes qui choisissent la vie, je remercie toutes les personnes qui viennent au secours des femmes et des hommes tentés par l'avortement jamais choisi par plaisir. Je remercie les écoutants de l'association Nouvelle étape. Parmi d'autres, ils ouvrent leur cœur et leur savoir-faire pour aider celles qui hésitent ou qui ont subi un avortement. Je remercie aussi ceux qui s'attaquent aux vraies causes : la misère économique et morale, la pornographie, les pressions et les violences faites aux femmes, les carences éducatives, et l'oubli du Créateur.

Comme le disait **Simone Veil** à la tribune de l'assemblée, l'avortement est toujours un drame. Que signifie un droit au drame ! Comme le dit le Pape **François**, « quelle horreur ... », y aurait-il un droit à l'horreur ? Comme le disent des professionnels, « c'est trop dur de pratiquer des avortements » ... Un droit fera-t-il oublier la dureté des 8 millions d'avortements depuis 1974 ? Comme en témoignent tant de femmes 5, 10, 15 ans après, ou même plus tard, l'avortement est une blessure à vie ... Qu'est-ce qu'un droit d'être blessée à vie ?

Aimer le plus petit, c'est aussi ne condamner personne, comprendre, autant que possible, les parents confrontés à la question de l'avortement. Je redis que le pardon est ouvert à tous. Je

ne peux ressentir ce que vit une femme en grande difficulté, mais je suis témoin du magnifique relèvement de femmes qui ont pris le beau chemin du pardon. Je remercie les prêtres qui transmettent le pardon de Dieu et sont témoins de sa miséricorde.

Que Dieu pardonne notre société quand elle refuse la vie ! Que Dieu nous donne courage pour choisir le plus faible !

+ DOMINIQUE LEBRUN